

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Décembre 2011 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, CAPRON, RICHARD, PROCHWICZ, POUVREAU, DUSSART, POURNY.

Etaient absents : M THURET, excusé.

M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

M DUCROCQ, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DEMOURY

Mmes COURTEAUX, BOUSSU, excusées

Mme COCAGNE,

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 06 Décembre 2011

Date de la séance : 13 Décembre 2011

Affichée le : 20 Décembre 2011

Ordre du Jour :

I) Présentation du fonctionnement de l'ALSH d'octobre par la directrice du centre

Melle Akima BEDROUNI, directrice, présente l'activité du centre du mois d'octobre.

(document en annexe).

II) Informations Vers sur Selle

Présentation de Mr DEMOURY

Lecture du courrier de M RIVET

-Rencontre avec M DUVAS, Ste orange

L'arrivée du haut débit à Vers sur Selle sera au plus tôt en 2017 et au plus tard en 2021.

- Internet

Au 31 mars 2012, Amiens Métropole ne fournira plus l'accès internet à la mairie et à la médiathèque.

20h30 : Arrivée de Mrs DUSSART et JEUNIAUX

III) Approbation du compte rendu du 08 Novembre 2011

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1V) Délibérations :

✓ Syndicat de la Rivière Selle, consultation publique : Avis.

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le Maire rappelle qu'il est procédé du 21 novembre au 22 décembre 2011 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs, à une enquête publique sur la demande présentée par l'association syndicale autorisée de la rivière de la Selle et ses affluents, d'autorisation au titre des articles L.214-1

et suivants du code de l'environnement et pour la mise en œuvre du programme de travaux (1^{ère} phase de 5 ans), dans le cadre du projet d'aménagement et d'entretien de la vallée de la Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, donnent à l'unanimité des présents un avis favorable au dossier présenté par l'association syndicale de la rivière Selle.

✓ Projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Picardie : Avis

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le Maire présente le dossier du projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Picardie, prévu par l'article 68 de la loi du 12 juillet 2010, proposé par le comité de pilotage institué par l'arrêté conjoint du préfet de région Picardie et de Président du Conseil régional du 17 août 2011.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, donnent par 10 voix pour et 1 abstention, un avis favorable sur le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Picardie.

✓ Dégrèvement Taxe foncière : Encaissement d'un chèque

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Direction Générale des Finances Publiques et informe l'assemblée que le dégrèvement pour pertes de récoltes relatif au sinistre du 20 mars 2011 s'élève à 115€

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité des membres présents l'encaissement du chèque de 115.00€ concernant le dégrèvement pour pertes de récoltes.

✓ Dénéigement : Convention et tarifs

Présentation de Mr DUSSART

M Dussart informe l'assemblée qu'il envisage de faire appel aux agriculteurs de la commune en vue d'une assistance pour dégager les voies communales lors d'épisodes neigeux.

Un projet de convention, ci-joint, est établi pour définir les conditions d'intervention et les modalités de règlement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents la convention de mise à disposition de personnel et de matériel pour le déneigement des voies et les modalités de règlement, tarifs à savoir :

- Prix unitaire horaire de 54.51€ HT pour les heures de jour de semaine et de 60.88€ HT pour les heures de nuit (de 21 heures à 6 heures) et de week-end.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention et tous les documents relatifs au dossier.

✓ Contrat d'assurances des risques statutaires : lancement de la procédure de renouvellement

Présentation de Mr DEMOURY

Le Maire expose :

L'opportunité de la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Que le centre de gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques.

Le Conseil après en avoir délibéré :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1984 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Décide :

Article unique : La commune charge le Centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

-Agents affiliés à la CNRACL :

Décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité-paternité-adoption,

-Agents non affiliés à la CNRACL :

Accident du travail, maladie grave, maternité-paternité-adoption, maladie ordinaire

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commission une ou plusieurs formules.

✓ DIA : Parcelle ZD 128

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le maire donne lecture de la DIA envoyée par Sabine PERREAU, Notaire à Breteuil (60), concernant l'immeuble section ZD 128 sise 4 Côte de Vers à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur l'immeuble ci-dessus désigné.

✓ Marchés publics : Procédure adaptée

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le Maire rappelle que l'organe compétent pour conclure les marchés est l'assemblée délibérante de la collectivité.

Conformément au CGCT, il est possible à l'assemblée d'accorder une délégation de compétence à l'exécutif local afin que ce dernier prenne toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord cadres quel que soit leur montant et quelle que soit la procédure.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accorder une telle délégation pour tous les marchés passés selon la procédure adaptée pour un seuil limite de 30 000€ HT.

Il rappelle que les acheteurs publics peuvent recourir à la procédure adaptée dès lors que la valeur estimée des marchés de fournitures, de services et de travaux est inférieure aux seuils mentionnés à l'article 26-11 du CMP, soit pour les collectivités territoriales :

- 200 000€ HT pour les marchés de fournitures courantes et les services

- 5 000 000€ HT pour les marchés de travaux

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal,

décident à l'unanimité des membres présents, d'autoriser en tout et pour la durée de leur mandat, Monsieur le Maire et en cas d'absence ou empêchement, les maires adjoints, selon leur délégation, :

- A prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de fournitures, de services et de travaux qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

- A passer les avenants sans limite de seuil (sous réserve, le cas échéant de l'intervention de la CAO), lorsque les crédits sont inscrits au budget.

✓ Investissement : Report de crédits sur 2012

Présentation de Mr DEMOURY

Au regard du budget investissement 2011, notamment aux travaux en cours, monsieur le Maire propose les reports de crédits suivants :

Article : Investissement /Dépenses	Opération	Désignation	Montant à reporter
2313	73	Eglise	55 420.00
202	75	Plan Local Urbanisme	2 401.00
2315	79	Ponts	46 195.00
2183	82	Matériel informatique école	7 876.00
2188	88	Matériel salle communale	3 680.00
2181	92	Achat, pose aérotherme	4 079.00
2121	95	Préservation chemins ruraux	23 477.00
2188	98	Achat panneaux signalétiques	2 000.00
Total			145 128.00

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent les reports de crédits désignés ci-dessus pour un montant de 145 128.00€.

V) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de Mr DUSSART

-Eglise

Les travaux commenceront le 14 décembre.

-Ecole

Demander un devis pour la mise en place d'un plafond suspendu et un devis pour un plafond tendu

-Salle communale

Réfection dans les toilettes au niveau des problèmes d'humidité.

-Maison rue Dufour

La commission aménagement propose la démolition de la maison.

-Parking, maison Ducroquet

Pour une meilleure uniformité et tenue , rajout de fraisats de route sur le parking.

-Allée des marronniers

Les marches étant devenues dangereuses et glissantes, il faudrait supprimer certains rondins de bois.

Il faudrait couper également 3 arbres sur le parking.

-Ste de chasse

M ISEBE, président de la ste de chasse, a déposé à la fédération, un dossier d'aménagement des haies sur les chemins et rideaux, coût environ 500€

-Préservation des chemins

Le géomètre doit terminer le bornage. Se rapprocher du Conseil Régional pour préparer les panneaux pédagogiques.

-Achat de parcelles

Un courrier , accord de principe, sera envoyé au conseil général pour l'acquisition de parcelles délaissées suite aux travaux de construction de l'autoroute A16.

• Informations diverses

→ Présentation de Mr DEMOURY

-Archives Départementales

Le directeur des archives départementales a procédé à un contrôle scientifique et technique des archives communales, il en ressort qu'il faut occulter la fenêtre du local des archives à l'étage afin que de protéger les documents de la lumière du jour.

-Nouvelle association

Team Running Nature est une nouvelle association présidée par M LECOT Boris. Le siège social se situe à la mairie.

-PEP 80

Pour information, Melle Akima BEDROUNI, directrice de l'ALSH est rattachée au maire dans ses fonctions liées aux centres de loisirs.

-Dépôt de plaintes

Une plainte a été déposée à la gendarmerie suite à des dégradations au cimetière, stèle fracturée.

-Achat de panneaux d'affichage

Dans le courant de l'année 2012, de nouveaux panneaux d'affichage remplaceront les anciens en bois._

-Vœux du maire

Auront lieu le jeudi 19 janvier à 19h à la salle communale.

VI) Informations Amiens Métropole

→ Présentation de Mr DEMOURY

- Quadrant Sud

Un CD d'information est disponible en mairie.

- Investissement 2012

Réparation de la plate-forme rue de Conty et remplacement du matériel d'arrosage au stade de foot.

- Département

Le montant de la subvention IDEAL passe de 9 000€ à 12 000€ sur 3 ans par commune en 2012.

VII) Questions diverses

Tour de table

✓Mr DUSSART

- Contributions SIVOM en 2012

Pour l'aide sociale le montant s'élève à : 1 472.32€

Pour la voirie le montant s'élève à : 37 761.71€

Soit un montant total de : 39 234.03€

- Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique est terminée, il y a eu peu d'observations.

✓Mr JEUNIAUX

- SIVOM

En ce qui concerne le programme des travaux en 2012, le manque de fonds entraîne un programme de travaux restreints.

Un enquête de satisfaction a été réalisée, il s'avère que 97% des personnes sont satisfaits des prestations des auxiliaires de vie et 82% des repas à domicile.

- Médiathèque

Une porte ouverte aura lieu le samedi 11 février 2012 de 10h à 12h.

- Repas du CCAS

Nous avons tous été déçus par la prestation du traiteur.

✓Mr CANDELIER

- Salle communale, achat de matériel

La commande a été passée pour le renouvellement du matériel à la salle communale, tables, défibrillateur, couverts.

- Réunion des Maires du Canton

Des problèmes ont été soulevés tels que : la gestion et la distribution du courrier par la poste.

Dans le secteur petite enfance : Développement et professionnalisation des emplois des assistantes maternelles.

- Syndicat de la Rivière Selle

Un diagnostic territorial a été établi comprenant 21 captages sur 29 communes. L'objectif est de localiser les sources de pollution.

M Jean-Pierre TETU a été élu président du syndicat suite au décès de Mme POMART.

- Arbre de Noël

Organisé par le Comité d'Animation, l'ESV et la commune aura lieu le mercredi 14 décembre à la salle communale.

✓Mr CAPRON

-Réunion CPIE

Réunion le 23 novembre, rapport sur l'activité d'insertion sociale, présentation des perspectives 2012.

Augmentation du prix du service de 7% (570€/jour).

-Ferrailleur

Projet de dépôt de ferraille entre Vers et Saleux. Voir si le Plan local d'Urbanisme l'autorise ou pas ?

- Inondations en 2001

Bilan effectué depuis 2001, compte rendu en annexe.

✓Mr PROCHWICZ

- Site Internet

Suite à notre demande, 4 associations, l'école ainsi que la directrice du centre de loisirs ont pris contact pour publier leurs informations sur le site.

✓Mr DEMOURY

→Réunions de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Mardi 17 Janvier 2012 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h15